

Le 13 juin 2007

Au comité provisoire
Coopérative des soins de santé de Cantley

Le conseil d'administration de l'Association des gens d'affaires de Cantley (AGAC) endosse le projet d'une coopérative de soins de santé à Cantley.

Le conseil est d'accord qu'un tel projet va combler un grand besoin en matière de prestations de services de santé à Cantley car nous avons aucun médecin et aucune clinique sur notre territoire habité par 7500 personnes. Il va aussi servir de tremplin pour attirer chez nous d'autres services de proximité tel que souhaité par un grand nombre de nos citoyens et gens d'affaires.

Lors de la journée d'étude, le 17 mars 2007, avec les représentants municipaux et les gens d'affaires, un projet d'une coopérative de soins de santé fut retenu comme l'une des initiatives prioritaires à promouvoir à Cantley.

L'Association des gens d'affaires de Cantley offre son appui au comité provisoire et va encourager ses membres à faire de même. Comme geste concret de solidarité, le conseil a décidé lors de sa réunion du 13 juin d'allouer à la coopérative en formation les bénéfices de son prochain tournoi de golf qui se tiendra au mois de septembre 2007 si telle est la volonté des membres du comité provisoire.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Henri Herbinia
Président de l'AGAC